



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Étude du CREATE sur les systèmes de récupération :
La consigne demeure un système des plus performants**

Montréal, le 27 août 2015 - L'étude comparative des systèmes de récupération des contenants de boisson au Québec du Centre de recherche en économie de l'environnement, de l'agroalimentaire, des transports et de l'énergie (CREATE) démontre encore une fois que la consigne demeure le meilleur système pour le recyclage des contenants à remplissage unique (CRU). Sans la consignation, les taux de recyclage et de valorisation des contenants en aluminium et en verre chuteraient drastiquement, réduisant du coup la performance environnementale globale du Québec.

« Ce que nous trouvons essentiel, est que l'étude du CREATE parle actuellement d'un taux de recyclage de 71 % pour les CRU d'aluminium qui sont consignés alors que ce taux chute à 31 % lorsque ces mêmes contenants ne sont pas consignés », mentionne Karel Ménard, porte-parole du regroupement. « Les aspects économiques des systèmes sont importants, certes, mais ne devraient pas être le seul critère pour la prise de décision. Surtout que, selon le modèle d'analyse économique du CREATE, l'enfouissement est considéré comme étant plus avantageux que la consigne. À ce compte-là, arrêtons tout simplement de récupérer », poursuit-il.

L'étude du CREATE fonctionne tel un chiffrier électronique dans lequel on intègre diverses variables afin d'obtenir des résultats. Ainsi, dans le scénario présenté par le CREATE, la consigne a été élargie aux contenants de boisson en carton – dont les pintes de lait – et les frais de gestion pour chaque contenant consigné ont été plus que triplés. « Il ne faut donc pas se surprendre si l'étude mentionne que la consigne est moins avantageuse économiquement que la collecte sélective », précise Philippe Bourke, du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ). « Ce qui est important pour nous, c'est l'ensemble des impacts économiques, sociaux et aussi environnementaux, mais également, la complémentarité des deux systèmes de récupération; pas leur mise en opposition », conclut-il.

Pro-Consigne Québec est un regroupement d'une centaine de partenaires issus des milieux environnementaux, municipaux, syndicaux et privés qui ont à cœur le maintien et la bonification de notre système de consigne.

- 30 -

Source : M. Karel Ménard : (514) 396-2686 poste 701; portable (514) 647-3438